

Refus offre immobilière

Par Jeanne26 , le 20/09/2021 à 17:43
Bonjour
Je souhaite acheter la maison de ma tante pour des raisons sentimentales
Elle refuse. J ai tout de même fait une offre au prix. Pas de réponse.
A t elle le droit de refuser ?
Ai je un recours ?
Merci beaucoup,
Cordialement
Par fabrice58 , le 20/09/2021 à 23:04
Par fabrice58 , le 20/09/2021 à 23:04 Bonjour
Bonjour
Bonjour
Bonjour elle est vendeuse ?
Bonjour elle est vendeuse ?

Par Marck.ESP, le 21/09/2021 à 11:52

Merci beaucoup

Bonjour

En vous adressant au notaire, pour le prix de l'annonce, il n'y a aucune raison pour que vous ne puissiez pas l'acquérir.

Par **Jeanne26**, le **21/09/2021** à **12:00**

Bonjour,

Puis je m appuyer sur un texte de loi?

Merci,cordialement